Cimetières de Normandie

RÉGION NORMANDIE

TOMBE REMARQUABLE DE NORMANDIE

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Année 2017, n° 25

Date de parution : mai

Sommaire :

Ce numéro est destiné à apporter sa modeste contribution à une meilleure connaissance des cimetières de la région. Notre démarche aussi qu'elle soit est destinée à sensibiliser le plus grand nombre dans le but de gérer les cimetières avec discernement et favoriser leur découverte dans le respect des lieux.

Dans ce numéro :

Coutances : visite du cimetière Saint-Pierre 1

Les grandes contagions du 18e siècle en comparant la documentation sur les inhumations de Carentan et ceux de la Côte-d'Or. 2, 8

Cimetière d'Aignerville. 3, 8

Cimetière d'Ecrammeville. 4,

Cimetière de Formigny. 5, 6

Cimetière de Louvières. 6-7

Visite du cimetière Saint-Pierre de Coutances le 14 mai 2017

Onze personnes, dont un jeune, se sont retrouvées au cimetière dormant Saint-Pierre de Coutances pour sa découverte animée par Alain Thénoz, animateur de l'association Avril et Jacky Brionne, au nom de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne. Il s'agissait d'y évoquer et de mettre en relief l'environnement et ses parallèles avec l'art funéraire. Le cimetière de la ville de Coutances, situé sur le territoire de Saint-Pierre-de-Coutances, a cet énorme avantage d'être laissé depuis 1890, date de sa fermeture, en l'état. Certes plusieurs monuments funéraires ont disparu en raison même de leur dégradation très avancée. Les autres sont simplement conservés en l'état. La végétation reprend peu à peu sa place et retrouve une certaine forme d'équilibre. L'art funéraire, à bien des égards, est très proche de nombreuses espèces végétales et florales : le lierre, les boules de pin, les pensées, les roses, les massettes, feuilles de marronniers, feuilles et capsules de pavots, arums, asphodèles et chrysanthèmes, iris, chardons, et tant d'autres évoquent tout à tour l'éternité du temps, le filial attachement, la relation amoureuse entre les personnes, la filiale relation divine. Tout cela contribue à l'apaisement. L'action humaine dans le cimetière consiste à une forme de simple domestication de l'environnement naturel car les plantes entre-elles sont toujours en compétition. Les arbres plantés n'y sont pas très anciens mais ils adoucissent la lumière et créent une ambiance plus intime. C'est un lieu où règne une forme d'harmonie contrôlée entre le monde végétal et les humains.

Le prochain rendez-vous est fixé au 10 août à 14 heures.

Les grandes contagions du 18e siècle

Dans le précédent journal j'ai relaté l'existence d'évènements liés aux corps morts dont les arguments furent utilisés par le maire et les échevins dudit Carentan.

La confirmation de ces épisodes m'est arrivée quelques jours plus tard par les archives départementales basées à Dijon. Toutes ces informations sont importantes et intéressantes car elles démontrent l'intérêt porté par la société du 18e siècle à la salubrité publique et tout particulièrement à la qualité de l'air. Elles mettent aussi en relief le rôle des docteurs médecins de l'époque et parmi lesquels se trouvent le valognais: Félix Vicq d'Azur.

La presse de l'époque évoque ces divers accidents arrivés dans les paroisses de Dijon, Talant et Saulieu et nous démontre tout l'intérêt porté sur la salubrité dans les cimetières, par la société du 18e siècle. Hugues Maret (1727-1786) docteur-médecin, chirurgien agrégé à l'école des médecins de de Dijon et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, arts et belles lettres de la même vile a publié de nombreux mémoires sur le sujet, dont un en 1773 intitulé « mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les églises et dans l'enceinte des villes ». Il a aussi publié une lettre au sujet de l'infection de la cathédrale de Dijon en 1773 ; une autre lettre sur l'évènement occasionné par l'ouverture d'une fosse à Saulieu publiée dans le journal encyclopédique de septembre 1773 ; sur les précautions à prendre dans les exhumations en 1783 ; dans une monographie consacrée à Saulieu où monsieur Massicot évoque ces évènements en citant la Gazette des gazettes. Une biographie du même auteur existe dans les éloges historiques de Félix Vicq-d'Azur (pages 95-140) où ce médecin né à Valognes le 23 avril 1748 est loué de son vivant pour son action en faveur de la santé publique. Une autre biographie et une bibliographie complète de Maret figure dans le dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne de Dezeimeris publié en 1837 (pages 521-526). Cette question de l'inhumation des défunts à l'intérieur des églises et dans les cimetières situés près des centres villes a été débattue au cours des décennies de la seconde moitié du 18e siècle en lien avec la montée des considérations

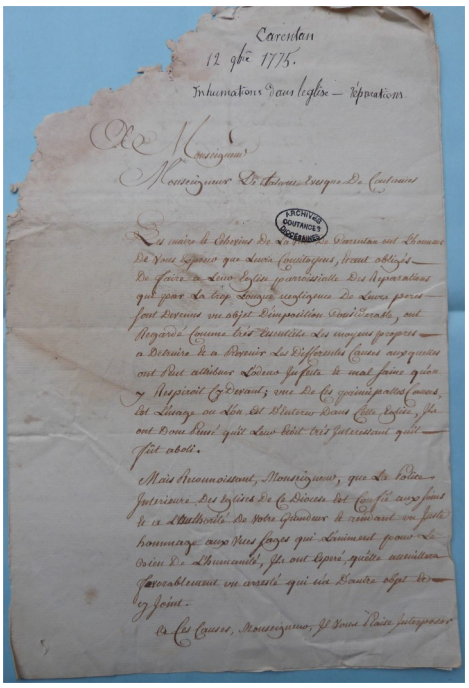
Carentan
12 qbre 1775.
Inhumations dans l'église — réparations

Monseigneur

Monseigneur Le Intendant Evêque de Coutances

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MANCHE

Les maire et échevins de la ville de Carentan ont l'honneur de vous représenter que leurs concitoyens, seront obligés de faire à leur église paroissiale des réparations qui par la triste expérience de leurs pères sont devenues un objet d'importance considérable, eu égard à l'immense et inutile les moyens propres à détruire et à prévenir les différentes causes auxquelles ont pu attribuer leurs pertes le mal faire qu'on y respirait et devant, une de ces grandes parties avec lot lieuage ou lieu lot d'autrefois dans cette église, ils ont donné leur voix leur dévot très particulièrement qui fait abolir.

Mais reconnoissant, Monseigneur, que la police intérieure des églises de la diocèse lot confiée aux fois et a l'autorité de votre grandeur et rendant en cette hommage aux vues sages qui animent pour le bien de l'humanité, ils ont espéré qu'elle accueillera favorablement un arrêté qui les soutre objet de joint.

Ce considéré, Monseigneur, il vous plaise [illegible]

hygiénistes aboutissant par la publication des lettres patentes établissant une nouvelle règlementation de Louis XVI le 15 mai 1776.

Voici les éléments qui ont été portés à ma connaissance, notamment le volume 22 du dictionnaire à la rubrique « inhumations », je cite : de tout temps on a senti le danger des inhumations dans les villes. Spiferme s'en plaignait dans le seizième siècle et il voulait que les hôpitaux, surtout, eussent des cimetières fort loin de la ville, pour y enterrer leur morts. Mais depuis quelques années, un grand nombre d'accidents terribles arrivés en France et ailleurs, ont fait élever de toutes parts tant de voix contre un usage reconnu pour dangereux, qu'il est étonnant qu'on ne l'ait pas encore aboli chez toutes les nations qui se piquent d'une bonne police. Il est vrai que le Nord à commencer à donner l'exemple aux nations du midi, dont il recevait jadis les leçons. Mais cet exemple, trop rare encore, n'a presque pas été suivi. En vain la mort a-t-elle semblé s'élever de ces charniers énormes dont les églises sont pavées ; on a feint de ne pas voir. Peut-on se rappeler sans effroi les funestes ouvertures de fosses dans l'église Saint-Saturnin de Saulieu, à la cathédrale de Dijon et à Talent, dans le voisinage de cette dernière ville, que de malheurs semblables sont arrivés dans d'autres lieux, sans que la police y ait fait toute l'attention qu'ils méritaient. Cependant ces accidents ont été l'occasion de bons mémoires et de fortes réclamations pour les vivants (vivans dans le texte) contre les morts. On distingue l'ouvrage de monsieur Maret, sur cette importante matière, qui parut en 1773, et celui de monsieur Habermann, imprimé à Vienne en 1774 ayant pour titre « de salubri sépulture et de la manière d'enterrer les morts, la plus propre à ne pas nuire à la santé des vivants ». Au milieu des immenses réformes qu'à faites le roi de Suède, il a eu la satisfaction de voir prendre dans son royaume, en beaucoup d'endroits, la résolution de ne plus inhumer dans les églises. En 1774, le roi de Prusse ordonna aux jésuites de Silésie, d'enterrer leurs morts dans les cimetières publics et on pensait (pensoit dans le texte) que les autres couvents (couvens dans le texte) recevraient (recevroient) bientôt le même ordre. Le chapitre de Tournay prit également la résolution d'enterrer les morts hors la ville, après avoir consulté le collège de médecine. Le duc de Modène, par un édit, défend d'inhumer dans les églises, en exceptant seulement les princes et princesses de la maison souveraine et l'évêque de la ville. Il établit des cimetières publics

Cimetière d'Aignerville (commune nouvelle de Formigny-la-Bataille)

Une conférence a été proposée le 11 mars 2017 à Aignerville à la demande de l'association locale. Visite du mercredi 15 février 2017. Une précédente visite avait eu lieu en présence de MM Sylvie Philippe et Annick Roudtchenko, membres de l'association patrimoine d'Aignerville, le 1er août 2011. L'église, isolée du bourg, dresse sa silhouette en sommet de colline. Le clocher est élevé sur le flanc méridional de l'édifice. Le paysage est très joli notamment avec la proximité des marais et des fours à chaux. Le cimetière s'organise autour de cette église. Il bute à l'est et au midi contre les fours à chaux. Un haut et impressionnant mur de moellons a été construit à l'est. Le côté route, au sud-ouest, nord-ouest est aussi clos d'un haut mur dans sa partie ouest, sud-ouest entièrement recouvert d'un enduit de ciment. La section de mur à proximité du monument aux morts de la Grande guerre qui fait face à la route, est écrêté et une grille de fonte surmonte le muret. Un portillon, soutenu par deux piliers carrés de briques rouges, situé plein nord, donne accès au cimetière au moyen d'un escalier. Un portail métallique, à deux vantaux, est situé dans l'axe de l'église, plein ouest ; il est portait par deux piliers carrés en pierre de taille. Une main courante suit l'escalier d'accès. Le cimetière est clos dans sa grande partie de murs qui sont avant tout des murets vus de l'intérieur. La paroi ouest du mur construit après la délibération du 6 novembre 1864, est enduite. Une importante fissure existe dans l'angle sud, sud-est au-dessus des fours à chaux. La croix du cimetière, en granit blanc, 17e siècle, se dresse plein sud. Le dé porte la dédicace de son donateur en 1604 : don de maître Guillaume Heneme.

Le bac à déchets du cimetière est ici clos d'un muret. Le cimetière est équipé d'un ossuaire au nord. Il n'y a plus d'arbres dans le cimetière. Plusieurs ont été abattus suite à la décision du 9/12/1865 pour entre autre permettre la construction d'un chemin dans le cimetière et hormis ceux d'une utilité incontestable au levant.

Le Conseil municipal d'Aignerville prenant en considération l'ordonnance royale du 6 décembre 1843 et la circulaire préfectorale du Calvados du 12 juin 1844 « considérant que les concessions de terrain pour fonder des sépultures distinctes et privées en répondant aux sentiments pieux des familles qui veulent conserver la mémoire de leurs morts ont pour objet d'augmenter les ressources des communes et des établissements charitables » adopte le régime des concessions dans le cimetière de la commune le 30 août 1845 sous la forme de : concessions perpétuelles à 75 francs le mètre carré, trentenaires à 30 francs, et temporaires à 20 francs.

Les cippes disposés en alignement furent renversés par un acte volontaire. Les frontons triangulaires furent posés dessus. Les quelques fragments d'épitaphes perceptibles présagent d'une réelle richesse des contenus gravés dans la pierre. Cette décision fut une erreur qu'il serait utile de corriger en scellant ces monuments pour les remettre debout. Parmi les épitaphes repérées : mortels ! tout doit périr … ; Que ton dernier baiser sembla doux à ta mère ; monument éternel de pleurs et de regrets/monument érigé en mémoire… ; d'autres écritures complètent cette richesse épigraphique « reçois ce bien triste monument/en récompense de tes mérites/les pauvres et ton mari en gardent/le souvenir » (Charlotte Herbert épouse de Marcel Le Guenié, + le 31/8/1858) ; « fille chérie, ange de bienfaisance, accepte ce triste monument, dernier gage de l'amour de tes infortunés parents » ;

<u>Eléments de patrimoine funéraire :</u>

Croix de fonte polygonale déposée au sud-est du cimetière, faces alternées de surface lisse et de surface recouverte de tanaisies, lierre, sarments de vigne, fleurs sur tige (chrysanthèmes) ;

Sarcophage en granit bouchardé, croix en relief : Jean Roger Sainteny, Compagnon de la libération (1907-1978), Elvire Sainteny (+ 1996), Louis Roger (+ 1940) ;

Sarcophage, granit bouchardé : Jean-Baptiste Vigney (+ 17/10/1898) ;

Croix de fonte ajourée trilobée, néogothique, déposée, serpent lové autour d'un fruit, œil divin, volutes d'acanthes ;

Croix pédiculée, calcaire tendre, épitaphe à revoir ;

Croix pédiculée, renversée, extrémités cintrées, ailerons : Jean Louis Feuillet né le 20 novembre, décédé à Ai-

Cimetière d'Ecrammeville (commune nouvelle de Formigny-la-Bataille)

Visite du mercredi 15 février 2017.
Le cimetière s'organise autour de l'église oblongue néo-gothique avec une haute flèche très ouvragée. Cet édifice se rapproche de l'église de Bricqueville-sur-Mer. Son portail ancien est disposé plein sud. De hauts murs ceinturent le site funéraire. Le mur du flanc nord, épaulé de contre-forts en béton, est constitué d'un appareil de parpaings de ciment. Des buis taillés en topiaire, vestiges à l'origine de petites plantations sur des tombes, ont pris un caractère remarquable. Il est à dessein de les préserver tels qu'ils sont. Un accident récent met en évidence la fragilité de la construction avec un pinacle dont la pointe s'est effondrée sur les sépultures en contre-bas dont le sol est encore parsemé des vestiges de cette chute qui causa quelques désordres à la toiture. Il n'y a pas de périmètre de sécurité. Deux grands axes permettent l'accès à l'église et au cimetière : le monumental portail ouest, à deux vantaux, dans l'axe du clocher-porche et l'entrée sud-est avec portail à deux vantaux et portillon. Ce portail est tenu par deux piliers polygonaux surmontés d'une petite croix de fonte. Le monument aux morts est élevé à proximité de cette entrée, sur la gauche en entrant. Le mur de clôture a été aménagé d'une grille de fonte pour dégager la vue du monument aux morts.

Un carré militaire y est créé (6 morts pour la France et un autre soldat mort en Algérie). Tous, à l'exception de ce dernier, ont une sépulture matérialisée par un tertre de terre et une croix de bois peint en blanc sur laquelle l'épitaphe a été gravée sur une plaque fixée.
Une fosse, recouverte d'une dalle métallique rouillée, au nord-ouest de l'église, pourrait être un caveau d'attente encore appelé dépositoire ?
Parmi les signatures de marbriers sur les monuments funéraires : Lesage de Bayeux, D. Vintpas à Trévières.
La croix du cimetière se dresse sur un triple emmarchement. Le fût est lui-même à triple ressauts surmonté d'une croix de fonte. Le cimetière est organisé en quatre îlots principaux : le premier contre l'église, au midi, le second plein sud, de l'est à l'ouest, le troisième à l'ouest et nord-ouest et le quatrième plein nord, nord-est.
<u>Parmi les éléments de patrimoine funéraire :</u>
Stèle, calcaire tendre, motif sommital couché, amortissements, épitaphe en partie érodée (+ 1869) ;
Stèle, calcaire tendre, à bâtière, motif sommital couché, étoile, amortissements ;
Croix de fonte plate, épis de blé, typhas, roses sur tiges, liane de lierre, brelage cordon : Delauney ;
Stèle cintrée, calcaire dur : Emile Roger, membre du Conseil municipal (+ 1887) ;
Croix de fonte ajourée brisée, rayonnante ;
Croix de fonte ajourée brisée ;
Croix de fonte ajourée, néogothique, boutons floraux aux extrémités, plaque de fonte d'aluminium en forme d'écu : Désiré parey (+1881) ;
Croix de fonte plate, pavots, tournesols ou marguerites : Cresetel (+ 1917) ;
Stèle cintrée, calcaire tendre, couronne de tanaisies : Pelcoq ;
Croix de fonte ronde, chrysanthèmes : Dominique Bellery (+ 1924) ;
Croix de fonte ajourée, brisée : à la mémoire de Jean Chrysostome… ;
Stèle tectonique calcaire tendre, hauts ailerons triangulaires, renversée, amortissements, guirlandes tombantes, lierre en creux : Elisabeth Fouques (+ 1879) ;
Stèle cintrée, croix sommitale, calcaire dur : Adélaïde Leredde (+ 1870) ;
Stèle tectonique, amortissements, couronne brelée de laurier et croix : municipal (26/3/1862) ;
Stèle cintrée, croix sommitale trilobée : Adolphe Dubuisson, maire (26/2/1885) et madame Dubuisson (plaque de marbre brisée) ;

Cimetière de Formigny (commune nouvelle de Formigny-la-Bataille)

La commune de Formigny se compose de deux anciennes paroisses : Formigny et Engranville depuis 1855. L'une et l'autre ont eu leur cimetière. Seule Formigny a conservé le sien.

Cimetière de Formigny

Le cimetière s'organise autour de l'église ; celle-ci, avec son traditionnel clocher à bâtières, qui se dresse à la croisée du transept non saillant, oblongue, est d'origine romane. La sacristie est au droit du chœur sur le flanc méridional. Plusieurs entrées sont pratiquées pour accéder sur le site : un portail à deux vantaux à l'ouest, accessible par un escalier ; une autre entrée au sud avec une rampe d'accès au pan très incliné. Le cimetière est entouré en partie d'un haut mur, vu du côté rue, et d'un muret vu de l'intérieur où les usagers sont exposés à la vue de tous. Une grille de fonte courante serpente sur le mur façade ouest. Une clôture végétale subsiste à l'est ; un passage au travers est fréquenté. Deux ifs ont été plantés, l'un au sud-est, d'une circonférence d'environ 3, 70 m et l'autre, plus petit, au nord, de 2, 38 m de circonférence. La croix du cimetière se dresse plein sud. Elle se présente sous la forme de tronçons cylindriques posés sur un stylobate. La colonne est ainsi cannelée et rudentée. Le croisillon est planté sur un chapiteau néo-antique dont les volutes s'enroulent sur des pensées. Une croix de fer dont les branches sont à deux pointes, est plantée au sommet du croisillon. C'est autour d'elle que se concentrent les monuments funéraires les plus caractéristiques. Je remarque parmi les signatures de marbriers : Vintras à Trévières, Rivière à Bayeux. Les matériaux y sont variable : croix de bois, de rares croix de fonte, des monuments en calcaire tendre de pays, en marbre blanc de Carrare (à titre d'exemple : la colonne tronquée de Gaston Leloutre (+ 1897), des granits et calcaires durs. Le carré des enfants est situé à l'est, sud-est.

Epitaphes :

Parmi les épitaphes rencontrées : 1) « pécheur vois mon lit en passant/ tremble et prévient l'heur fatale/la vie du pauvre et du puissant/dans un moment se trouve égale » (stèle calcaire tendre à colonnettes) ; 2) « vous tous qui l'avez connu/et qui passez près de sa tombe/un de profundis pour le/repos de son âme ». « à mon époux, à mon père » ; « heureux ceux qui meurent dans le seigneur ! » (stèle tectonique) ; « béni soit le seigneur mon Dieu/il est ma miséricorde et mon refuge/il est mon asile et mon libérateur/car j'ai espéré en lui (psaume 143) » (sarcophage courbe et contre-courbes (Jean François Thorel).

On trouve parmi les monuments funéraires les plus remarquables :

Stèle néogothique en calcaire tendre avec plaque de marbre blanc : Jean Charles Moullard (+ 1885) ;

Cippe avec des amortissements aux angles, plaques de marbre sur les parois : Pierre Adolphe Potier (+ 1839) ;

Croix ronde recouverte, sorte d'arbre de vie, recouverte de lianes de lierre et de roses, des doubles couronnes aux angles du dé : Gilles Gosselin (+ 1867) ;

Stèle en calcaire tendre, avec une urne sommitale, quatre colonnes rondes portant l'entablement surmonté d'amortissements aux angles, épitaphe « vous tous qui l'avez connu et qui passez près de sa tombe, dites un de profundis pour le repos de son âme » ;

Stèle identique mais trois des quatre colonnes ;

Stèle à fronton triangulaire, pinacles, rampants ornés de végétaux, bouquet sommital, épitaphe « heureux ceux qui meurent dans le seigneur » ;

Sarcophage renflé à courbes et contrecourbes, dont la dalle supérieure est illustrée d'une étole croisée et d'entrelacs pour décor : Nicolas Guérin, curé, chevalier de l'ordre royal (+ 1835) « il fut le père des pauvres et donna constamment ses soins avec désintéressement » ;

Sarcophage renflé à courbes et

contrecourbes : Santrel, docteur en médecine, membre du conseil né le 4 août 1711 décédé à Bayeux le .. septembre 1835;
Croix pédiculée, ailerons : Désiré Madelaine, instituteur (+ 31/12/1897) ;
Croix pédiculée de marbre blanc, épitaphe « à la mémoire de sœur Adrienne Elisa Seigneuret, en religion sœur du Sacré cœur de la communauté d'Isigny, institutrice communale (+ 27/2/1890) ;
Colonne ronde, calcaire, dont le motif sommital a disparu, écu blasonné à trois fasces ;
Stèle ogivale, croix sommitale, une face à double arcature aveugle « elle fut bonne mère et épouse/Seigneur qu'elle repose dans la paix éternelle » ;
Sarcophage renflé à courbes et contrecourbes, décor de tenture drapée avec glands, motifs végétaux, croix en relief, socle pour recevoir un autre objet ;
Sarcophage renflé à courbes et contrecourbes, épitaphe « souvenir reconnaissant/béni soit le seigneur mon Dieu, il est ma miséricorde et mon refuge, il est mon asile et mon libérateur, pour qui espère en lui (psaume) : Jean François Sénésius Thorel (+ à Colleville en 1866);
Ensemble de trois stèles : deux tectoniques, une trilobée : famille Estienne : Clarance Delamare (+ 1900), Alfred Estienne (+ 1899), Edmond Estienne (+ 1864) ;
Haute croix, calcaire dur, encadrement ciment : Mancel Lefèvre, mort pour la France (1897-1917) et Marie Louise Lefèvre (+ 1956) ;
Haute croix et clôture de cinq pots à feu reliés par une chaîne ;
Croix de fonte ronde, typhas sur tige, liane de lierre, Vierge ;
Un monument ceinturé d'une clôture de fonte peinte en blanc, torches à feu retournées, portillon avec sablier ailé, pavots, au centre de laquelle un sarcophage tectonique de granit, croix en relief, épitaphe de la famille Joret : Richard Joret ; Adélaïde Verrier (1871) ; Charles Joret, mort pour la France en 1914 ;
Stèle cintrée, couronne de tanaisies, palmes : Aimé Renter (+ 1884) ;
Croix de fonte enfant, ange s'agrippant à la croix, couronne de fleurs variées, brelage cordon ;
Stèle néogothique avec pinacles, ornements sur les rampants : Lerossignol ;
Haute croix, marbre blanc, clôture de fonte, porte-couronne (volutes, pots à feu, flammes) et en mobilier : croix ronde en zinc à cabochons (style Napoléon III) : sur parchemin Louise Blestel (+ 1927) ;
Stèle tectiforme, clôture de fonte ;
Colonne tronquée, marbre blanc, épitaphe « Seigneur vous avez appelé notre cher fils daignez le recevoir dans le sein de votre miséricorde » croix en relief, couronne de tanaisies : Jules Adrien Leloutre (+ 19/8/1897) ;
Haute stèle, croix sommitale : Charles Viel (+ 1923), Auguste Viel (+ 1955) ;
Croix de fonte ajourée rayonnante, petit modèle : H Jolliot (+ 1934) ;
Croix de fonte ronde, typhas sur tiges, liane de lierre, peinture argent ;
Croix de fonte ajourée, esprit saint, lierre, ange ;
Croix de fonte ajourée, Vierge, trois faisceaux de trois pavots, cœur enflammé, lierre : Jeanne Lepage ;
Croix de fonte et fer ajourée, pointes, fer torsadé, flamme : Hollegatte ;
Fragment de croisillon, calcaire tendre, croix rayonnante, larmes : Clémentine Hollegatte (+ 1881) ;
Tombeau avec croix de fonte brisée, plate, tulipes, marronniers, Christ appliqué, chaîne brisée : Beuzelin (+ 1911)-Brenu (+ 1963) ;
Croix de fonte ajourée, trellis, parchemin, trois faisceaux de trois clous de la passion, fleurs variées, fines branches végétales (feuilles très fines et élancées) : Maisonneuve-Beuzelin (1941) ;
Croix en ciment armé sur Golgotha ;

Cimetière de Louvières, commune nouvelle de Formigny-la-Bataille

Une église gothique cruciforme, d'origine romane, dotée d'une haute silhouette de flèche naissant à la croisée du transept, se dresse au cœur du cimetière et en sommet de colline. Le cimetière est clos partiellement de murets en surplomb du chemin et de hauts murs au nord, nord-ouest. On y accède par un portail à deux vantaux de bois peint au nord-ouest. Un très bel if dresse son haut port au midi. Il présente une circonférence de 3, 42 mètres. Un deuxième if est planté plein ouest et un troisième, à l'état de petit spécimen se situe à l'est. La croix de cimetière posée sur un triple emmarchement, dé, fut cylindrique, baguette saillante, sphère, croix sommitale à pointes en fer sur piètement de volutes, se dresse plein ouest. Le cimetière est en herbe et de nombreuses espèces végétales s'y épanouissent, à titre d'exemple : cyclamens, violettes communes. Ce qui lui porte atteinte c'est le dépôt d'ordures constitué des restes de potées desséchées. En effet les familles apportent de nombreuses potées de chrysanthèmes au moment des fêtes de la Toussaint, par exemple, et négligent d'aller les récupérer. Les agents des communes sont dans ce cas obligés pour garder la décence des lieux de procéder à l'enlèvement des fleurs desséchées, qui bien souvent encombre les espèces publics. Le monument aux morts de la commune se situe hors cimetière.

<u>Parmi les éléments de patrimoine funéraire :</u>

Croix de fonte ajourée, lierre aux extrémités, croix rayonnante, Christ en croix, deux anges de profil, volutes en forme de cœur : Fernand Malecot, mort pour la France (+ 1932) et madame Eustache ;
Dé de fonte (endommagé), plaque de fonte d'aluminium : Pierre Vaussy (+ 1864), Catherine Marie (+ 1880) ;
Dé de fonte (endommagé), croix de fonte ajourée, brisée, néogothique flamboyante ;
Stèle ogivale (renversée) illustrée d'une couronne de tanaisies ;
Ange en biscuit ;
Croix de bois traditionnelles ;
Dalle tombale en granit, croix en relief : Deschamps ;
Alignement de six monuments funéraires : trois hautes croix (dont une renversée) trois stèles (dont deux ogivales et une trilobée), illustrées de couronne de tanaisies : la dernière stèle : Gilles Couëpel (+ le 7/11/….) ;
Encadrements de terre cuite vernissées sur certaines sépultures ;
Croix de fonte ajourée (brisée) volubilis ;
Ensemble de monuments funéraires, d'une grande famille locale : de Pierres-de-Louvières, en granit et calcaire tendre : stèle art décoratif (Guillaume Pierre de Louvières (+

Stèle à pilastres, courbes et contre-courbes, croix sommitale, couronne, guirlande tombante de laurier, volutes : …Lainé, municipal ;
Croix de fonte ronde, lierre, deux coins enfoncés, Christ appliqué ;
Monument à haute croix à pointes sur haute stèle, balustres sur les flancs, pilastres, ailerons, calcaire dur : famille Jean, Pierre Jean (+ 1911), souvenez-vous de lui dans vos prières, madame Jean née Furon (+ 1929) ;
Monument à haute stèle renversée, balustres sur les flancs, pilastres, ailerons, dalle défoncée ;
Porte-couronnes à volutes ;
Sarcophage en granit bouchardé sculpté de chanfreins, courbes, angles droits, croix en relief, clôture de fonte en volutes, portillon surmonté d'une croix sommitale : famille Lepetit-Guérard ;
Monument à haute croix écotée, décor de lierre en creux, six torches à feu, chaîne : Michel Tostain (+ 1901) ;
Sarcophage, grille à volutes, croix en relief : Michel Duhamel (+ 1895), Désirée Martin (+ 1915) ;
Colonne tronquée, marbre blanc, croix en relief, couronne de tanaisies : Pierre Longie… (+ 1898) il fut bon fils, bon frère, regretté de ceux… ;
Monument, granit bouchardé et poli : Marguerie-Marie ;
Stèle tectonique, amortissements, décor de cantonnière, trellis : François Victor Fourmente, curé (+ 1823) ;
Plaque de fonte d'aluminium en forme d'écu : Adélaïde Jamard (+ 10/7/1881) ;
Cippe, statuette en biscuit (ange agenouillé), six torches à feu, chaîne : Henri Le Cohue (+ 1920) ;
Ensemble de deux monuments funéraires distincts mais reliés par un if en évolution : olonne tronquée, marbre blanc de Carrare: Raoul Leroussel (+ 1900), porte-couronnes, torches à feu, chaîne, croix sommitale et haute croix écotée sur un puissant Golgotha ;
Colonne tronquée, marbre blanc, clôture de fonte, volutes, flammes : Leroy (+ 1892) ;
Colonne tronquée inclinée, marbre blanc, croix en creux : Marguerite Adolphine Simon (15/3/18..) ;
Dalle tombale illustrée d'une étole en relief, granit bouchardé, croix pédiculée en calcaire tendre, clôture de fonte, pots à feu, pointes, portillon, torches enflammées retournées, pensée, pavots (capsules et feuilles) ;
Haute croix fleurdelisé : Céline Dubosq (+ 1917) Jules Gautier, conseiller municipal (+ 1923) ;
Obélisque sur la sépulture d'Edouard de Léonard-Rampan (+ 1896), clôture de fonte, pots à feu, pointes fleurdelisées ;
Croix de fonte ajourée, Vierge, roses dans les écoinçons, volutes, monogramme AM (Ave Maria) ;
Stèle cintrée, motif sommital disparu, voile mortuaire, couronne de tanaisies : veuve Pierre Gautier née Larue (+ 1892) ;
Croix de fonte ajourée, Christ en croix, croix rayonnante, lierre aux extrémités, deux anges de profil en prière ;
Croix de fonte ronde, épis de blé, typhas et roses sur tiges, Vierge, brelage cordon, clôture de fonte, portillon, sablier, pavots, croix sommitale, torches à feu enflammées retournées ;
Monument, haute croix à pointes en calcaire dur, ailerons, stèle illustrée d'un médaillon, balustres sur les flancs, ailerons : Marie Albertine Berthe Le Cohue (+ 1923) ;
Plaques de fonte d'aluminium en forme de cœur : Alexandre Adolphe Raymond Le Gohué (+ 1890), maurice Gustave le Gohué (+ 1894).

1944), trois dalles tombales sur socles plates ou légèrement inclinées, croix cubiques dressées avec médaillons aux croisillons (dont une en marbre blanc illustrée d'un cœur ceinturé d'une couronne d'épine, colombe, rayons lumineux, feuillage en épis, quatre pointes dans les écoinçons ; dalles tombales : Sabine de Pierres-de-Louvières, comtesse Robert de Loys (+ 1975), Robert de Loys ; sépulture récente : Guy de Loys (+ 2016) ; Latappy (+ 1896) ; Adhemar Vilered Marie Gaston de Pierres (+ 1876). Deux épitaphes : 1 : chéri de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction (Eccl XIV, 1), 2 : in te domine speravi non confunae in aeternum (que je ne sois pas confondu à jamais, je mets ma confiance en toi seigneur ; dernière dalle tombale : Juliette Deshayes, femme Lecourt (+ 1969)
Colonne tronquée (+ 1855, non identifiée) ;
Stèle tectiforme, vasque et sphère ceinturée, amortissements, laurier en faisceaux, colonnettes portant l'entablement ;
Dalle tombale et plaque de marbre brisée (+ 1895) ;
Stèles déposées contre le mur du cimetière, en calcaire tendre : cintrées, trilobée ;
Stèle cintrée, drapé de tenture mortuaire, couronne motif sommital disparu ;
Croix pédiculée rayonnante, ailerons, lis aux écoinçons ;
Fragment de socle de croix de fonte : à la mémoire de Maxime Lefèvre (1871-19..).

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

gnerville le (16) juin ;
Stèle ogivale, renversée : Marcel… maire d'Aignerville (+ 6/5/1863) en complète désintégration ;
Fragment de croix, calcaire tendre : Charlotte Herbert (+ 1868), épitaphe ci-dessus ;
Sarcophage sur piètement : Thomas Le Guerrier (+ 29/1/1825) « bon époux, bon père, réconciliateur, père des pauvres, regretté de son épouse et de ses enfants » ;
Croix pédiculée, calcaire dur « à son bon et regretté pasteur, la paroisse d'Aignerville reconnaissante » ;
Croisillon isolé déposé au sol, plaque de marbre blanc « à notre mère, Mme Letourneur, 1843-1920 » ;
Dalle tombale : longue épitaphe non déchiffrée;
Ensemble de cinq cippes tectiformes, calcaire tendre, amortissements, tous démontés et alignés ;
Monument funéraire, deux cippes plaqués de marbre blanc, clôture de fonte : en mémoire d'une jeune personne Marie Hélina Duny (+ 1825), Jean Pierre Duny (+ 1840);
Stèle renversée illustrée d'un saule pleureur, deux monuments funéraires (une haute stèle et un sarcophage) : ci git le corps de Jean Anne ;
Stèle cintrée :
Stèle cintrée, couronne de tanaisies : Pierre Charles Alexandre Gillain (+ 25/6/1868) ;
Stèle renversée à courbes et contre courbes, bouquet floral : Auguste Blaize (+ 12/3/1874) et veuve Blaise Poulain (+ 1887) ;
Sépulture ceinturée d'une clôture de fonte aux pointes de lis aux angles et sur les flancs ;
Stèle au fronton cintré, couronne et croix inclinée en relief, laurier : Emilie ;
Monument funéraire à haute croix écotée, Golgotha, épitaphe sur parchemin : Pierre Quintaine (+ 1903), Céline Anne (+ 1941) ;
Monument funéraire à haute croix fleurdelisée, marbre blanc, couronne de tanaisies, ailerons : Louis Quintaine (+ 1921 à l'hôpital militaire d'Oran, Algérie) ;
Deux stèles cintrées dont les motifs sommitaux ont disparu : Henri Destailleurs (+ 1898), Arsène Michel veuve Pierre Marie (+ 1896), Noémie Arsène Michel (+ 1865) ;
Stèle tectiforme, colonnettes rondes, chapiteaux formant l'arcature : Etienne Quintaine (+ 1866) ;

Madame Philippe me fait part de l'activité d'un tailleur de pierre au Littry : monsieur Baloche.

---

hors la ville, défend l'exposition des corps à la porte de la maison, si ce n'est pour les pauvres logés trop à l'étroit : point de sonnerie, que quelques coups de cloche pour avertir les personnes pieuses et quelques autres dispositions également sages et dignes d'être généralement adoptées. Il paraîtrait (paroitroit dans le texte) qu'il aurait (auroit) servi de modèle à la loi donnée à Munich, le 24 septembre 1774. Il parut en même temps, dans cette ville, un autre édit aussi réfléchi, qui défend de laisser les corps des malfaiteurs exposés sur les grands chemins. Les musulmans nous fournissent encore le sage exemple des inhumations hors des villes, imité des Islandais (islandois) ».

Un autre texte est évoqué sous cette forme, je cite : « messieurs, il regnoit à Saulieu, depuis la fin de février, une fievre catharrale, du genre bilieux putride, qui, dans quelques sujets, prenoit un caractère de malignité, et se terminoit par un état gangreneux. Le 3 mars, il en mourut un homme d'une grosse corpulence, qui fut enterré dans l'église paroissiale qui est sous le vocable de St. Saturnin. Une femme qui eut cette maladie dans le mois d'avril, et qui étoit dans le 9e mois de la grossesse, accoucha le 5e jour et mourut le 7e, dans un état grangreneux du bas-ventre : elle fut inhumée dans la même église, le 20 avril, vers les 5 heures du soir, et son inhumation a été l'époque des évènements qui ont fixé l'attention du public (journal encyclopédique septembre 1773, page 525) ». Les pages 526-527 et 528 continuent d'évoquer cette fièvre. Une suite informe de ce qui suit : « je viens de voir une lettre qui annonce que cette maladie continue, et il y a toute apparence que l'infection de l'église n'en est plus qu'une cause éloignée. Au reste, messieurs, les suites de cette infection n'ont pas été aussi funestes qu'elles auroient plus l'être ; les soins éclairés des médecins ont sauvé la vie à une grande partie des malades : il n'en étoit mort, le 24 juin, que 25 ; scavoir, 15 dans le courant de mai, et 10 en juin. Une lettre des premiers jours de juillet fait encore mention de deux morts, et parle de plusieurs malades pour la vie desquels on craint beaucoup. Du nombre des morts ont été monsieur Bonnet, curé, monsieur Solcan, vicaire, et trois des enfans qui ont fait leur première communion. Tous les malades qui avoient été exposés à respirer et à avaler les miasmes putrides répandus…. Dans l'église, et qui ont eu le bonheur de guérir, ont assuré que, dès le jour fatal, ils ont eu un dégoût considérable, de fréquents nausées, de grandes douleurs de tête, et un malaise indéfinissable. J'ajouterai, messieurs, que monsieur le curé d'Arnai-le-Duc, vient d'essuyer une maladie du même genre, qui l'a réduit à la dernière extrémité, et qu'il attribue à une vapeur infecte qu'il a respirée lors de l'inhumation d'un de ses paroissiens » (Z 4).